



CONVENTION D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE LA CPOF JEUNES

ENTRE : Mairie de Saint-Chamond

Adresse : avenue Antoine Pinay 42400 Saint-Chamond

Représenté par : Axel Dugua, maire de Saint-Chamond

ET

L'association Addictions France 42

Adresse : 110 rue Jean Jaurès 42800 Rive de Gier

Représentée par : Mme ESCOFIER, Directrice

PREAMBULE :

Le financement octroyé par l'ARS à Addictions France dans le cadre de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et ainsi faciliter l'accès à la prévention et au soin des jeunes de chaque département de la région.

L'Association Addictions France s'appuie sur des méthodologies de projet ayant fait l'objet de recommandations de bonnes pratiques.

Aussi, les deux parties s'accordent pour dire qu'il convient de privilégier des techniques d'animation interactives, expérientielles et coopératives (exercices pratiques, jeu de rôle, mise en situation, ateliers créatifs, etc.). Ces techniques favorisent la participation des jeunes et favorisent l'augmentation de l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité, etc. (Roussel et Doumont, 2008).

Les actions doivent éviter une approche par produit et préférer une approche globale reposant sur les comportements de consommation dans toutes leurs dimensions sociale, culturelle, individuelle, etc. (Morel 2016).

La pédagogie employée doit permettre aux jeunes d'être acteurs et de s'impliquer dans le cadre des échanges. Elle doit proposer des outils variés qui favorisent l'expression et l'échange sur les représentations et les connaissances (RRAPPS, 2018).

Il ne s'agit pas de transmettre un savoir abstrait aux jeunes mais bien de leur permettre de se doter de capacités pour les aider à lire leur vécu dans leur environnement, réagir aux situations concrètes et à mieux gérer leur expérience de vie (Roussel et Doumont, 2008 ; RRAPPS, 2018).

Les actions doivent viser à réduire les facteurs de risque (précocité de l'usage, précarité sociale...) et favoriser les facteurs protecteurs (estime de soi, soutiens sociaux, capacité à gérer ses émotions...)



tout en sachant qu'une action ne peut traiter l'ensemble de ces facteurs (Morel, 2016 ; Laventure, Boisvert et Besnard, 2010). Les actions ne travaillant que sur les facteurs de risque sont jugées moins efficaces et peu durables (Inserm, 2014).

Objectif du projet :

Sensibiliser les jeunes sur les addictions. Former les jeunes pour faire de la prévention auprès de leurs pairs

Objectif des interventions de l'association Addictions France :

- ✓ Favoriser la parole et l'échange, savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles
- ✓ Susciter la réflexion
- ✓ Renforcer les connaissances sur les addictions et/ou les réactualiser
- ✓ Faire connaître le dispositif CJC et l'offre de soin dans le département

Ces objectifs nécessitent une implication et une participation active des jeunes, il s'agit d'éveiller la curiosité, l'envie de poser des questions, de chercher des réponses collectives et individuelles.

Le référent est là pour guider et accompagner dans ce travail commun, en favorisant l'entraide et la coopération du groupe, mobiliser l'imagination la créativité au service d'un projet personnel ou collectif.

Chacun va pouvoir exprimer son point de vue, sa sensibilité et son sens critique.

Rôle de chacun :

Association Addictions France :

- ✓ Mise en place et animation de l'intervention
- ✓ Respect du projet d'intervention CPOF (étayé ci-dessus)
- ✓ Être garant du cadre durant la séance
- ✓ Faire un retour de la séance à une personne désignée par le lieu d'accueil

L'établissement accueillant :



- ✓ Définir un interlocuteur privilégié donnant lien entre le service de prévention de l'association Addictions France et l'établissement accueillant
- ✓ Organisation des plannings d'intervention, réservation des salles, respect du nombre défini de participant...
- ✓ Communiquer les informations nécessaires (ex : communiquer les fondements de l'intervention) auprès des personnes concernées par le projet et/ou l'intervention
- ✓ La(es) personne(s) présent(es) de l'établissement accueillant sont garant du respect du bon déroulement

Les jeunes : Animation d'une séance de prévention autour d'une affiche qu'ils auront créée

Modalités d'intervention :

- ✓ Interventions collectives
- ✓ Groupe composé entre 6 et 15 participants maximum
- ✓ 6 heures par groupe au total effectué en trois séances de deux heures, afin de faciliter l'organisation au sein des établissements accueillants. Deux animatrices peuvent être présentes en même temps pour scinder le groupe en deux.

Des modifications peuvent être apportées sur les techniques d'animations en fonctions de demandes spécifiques et/ ou jugé plus pertinent avec pour support un diaporama animé par l'animatrice.

Tableau de programmation des interventions

GROUPE	DATES	HEURES	INTERVENANTS
Jeune volontaires	29/01/2025	14h/16h	Jordan Fougrouse Tucceri
	12/02/2025	14h/16h	Jordan Fougrouse Tucceri
	19/02/2025	14h/16h	Jordan Fougrouse Tucceri



RÉGION AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le

ID : 042-214202079-20250211-DL20250020-DE

S²LOW

Modalités d'évaluation :

Questionnaires jeune relai

Pour l'établissement

Nom : Axel Dugua

Fonction : Maire de Saint-Chamond

Signature :

Pour l'Association Addictions

France

Mme ESCOFIER

Directrice